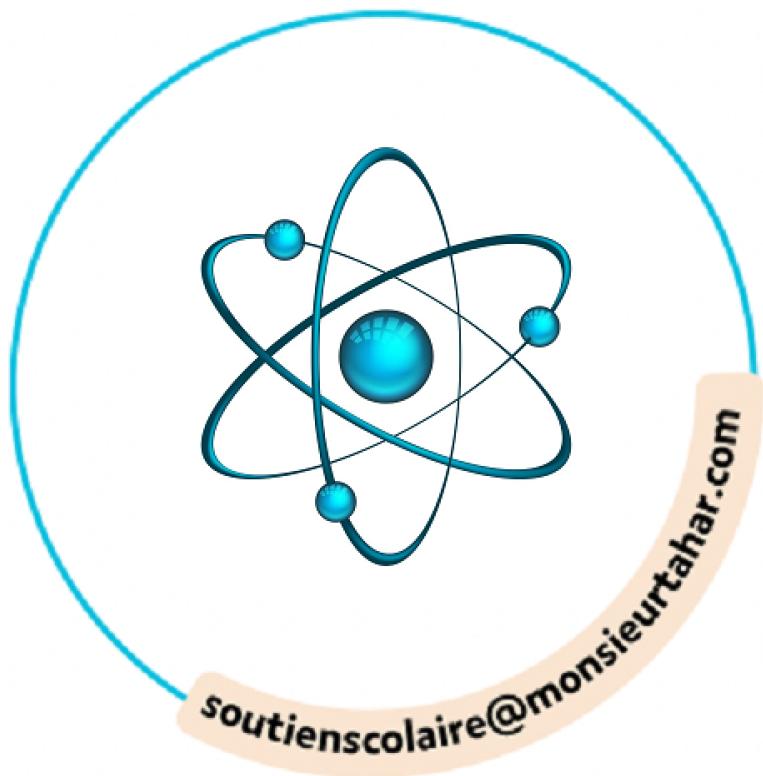


COURS GEOGRAPHIE

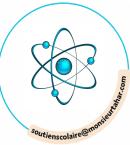
CHAPITRE 7



L'UE : un espace plus ou moins ouvert au monde

L'UE, une association régionale inégalement ouverte sur le monde

La forte intégration régionale de l'Union européenne, un atout dans la mondialisation ?



A L'association régionale au degré d'intégration le plus marqué au monde

L'Union européenne associe 27 États autour d'un projet d'unification continentale sans équivalent. C'est un espace unique au monde de libre circulation des marchandises, des hommes et des capitaux. Le territoire des 27 États membres en 2020 se prolonge également outre-mer (9 RUP).

Les frontières internes de l'UE semblent s'effacer avec les accords de libre-échange (Repère). Elles ne sont plus des ruptures mais souvent des espaces de coopération transfrontalière. La frontière germano-polonaise, invisible dans le paysage, est une interface parcourue par des flux de travailleurs et de capitaux valorisant les atouts de chaque pays.

Cependant, ces frontières s'estompent inégalement. L'espace Schengen (26 pays en 2020) comme la zone euro (19 pays) ne concernent pas toute l'UE. De plus, les frontières extérieures de l'UE se renforcent. Les contrôles des personnes s'opèrent surtout aux portes d'entrée de l'espace Schengen : aéroports, ports, frontières extérieures (Melilla, Calais). Celles-ci font l'objet d'une surveillance accrue (Frontex)

B Une intégration, facteur de puissance économique

La forte intégration régionale fait de l'UE la 1^{re} puissance commerciale du monde (2/3 des échanges au sein de l'UE ; doc. 2). Pour accroître encore son poids dans les échanges internationaux, elle multiplie les accords avec d'autres territoires (Canada, Mercosur) tout en défendant ses intérêts à l'OMC.

L'UE cumule les atouts lui permettant une forte intégration à la mondialisation : 2^{re} monnaie mondiale, main-d'œuvre qualifiée, transports performants, marché à haut revenu. Ses métropoles mondiales (Paris, Francfort) abritent les sièges de FTN (Total, Nokia), les bourses (réseau Euronext) et des centres de recherche de rang mondial (Aerospace Valley, Silicon Saxony en Allemagne).

C'est l'une des régions les plus riches (22 % du PIB mondial) et les plus attractives du monde : 1^{er} pôle récepteur et émetteur d'IDE, 1^{er} espace d'immigration et de tourisme (540 millions de visiteurs en 2018), signe de son soft power. Les candidatures nombreuses pour intégrer l'UE témoignent de son attractivité (Serbie, Turquie).

C Des territoires inégalement ouverts au monde

La mondialisation valorise les interfaces de l'UE. La Northern Range est une puissante façade maritime dont les ports (Rotterdam, Anvers) accueillent la moitié du trafic maritime de l'UE (doc. 1). Le long des fleuves (Rhin, Elbe), des corridors concentrant de puissants réseaux de transport irriguent l'arrière-pays, visant à relier la Northern Range à la Méditerranée ou à la mer Noire.

Les métropoles concentrent les activités de commandement (quartiers d'affaires, technopôles) et les infrastructures d'ouverture au monde (aéroports, data centers). Les plus puissantes sont des villes mondiales (Londres, Paris) ; d'autres rayonnent à l'échelle européenne (Francfort, Milan, Barcelone). La métropole européenne constitue le cœur de l'Europe.

Des espaces marqués par l'enclavement sont moins intégrés. Les espaces ruraux peu peuplés ne parviennent pas à enrayer le déclin agricole ou démographique (Ouest de l'Irlande, Sud de l'Italie). Si certains territoires ultramarins développent des ports et aéroports (Saint-Martin, Canaries), leurs échanges restent dépendants de l'UE.

La forte intégration régionale de l'UE en fait un pôle majeur de la mondialisation même si tous les territoires n'en profitent pas équitablement.

Vocabulaire

■ **Espace Schengen** : espace de libre circulation des personnes entre les États signataires des accords de Schengen.

■ **Frontex** : agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes chargée de contrôler les flux migratoires aux frontières extérieures de l'Union européenne.

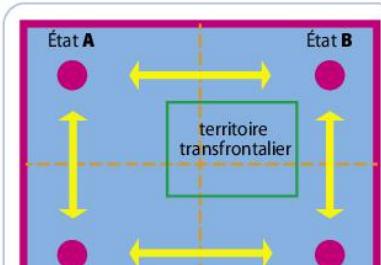
■ **Mégalopole européenne** : vaste espace urbanisé s'étendant de Londres à Milan en englobant l'espace rhénan. Il se caractérise par une forte concentration de métropoles et d'axes de communication.

■ **Northern Range** : façade maritime de l'Europe concentrant le long de la mer du Nord les principaux ports européens. Elle s'étire de Hambourg (Allemagne) au Havre (France).

■ **RUP (région ultrapériphérique)** : région appartenant à l'Union européenne mais située en dehors du continent européen.

REPÈRE

Les frontières de l'UE



- UE
- frontière extérieure sous surveillance accrue
- point d'entrée (aéroport international, gare) sous contrôle
- frontière intérieure moins marquée
- ↔ flux de personnes, marchandises, services, capitaux

Quels défis l'UE doit-elle relever pour affirmer sa puissance sur la scène mondiale ?

A Maintenir son poids sur la scène mondiale

L'UE est défiée par de nouveaux concurrents, notamment les pays émergents. Son poids dans le commerce mondial recule et sa puissance économique présente des faiblesses (dépendance énergétique, vieillissement) que le Brexit va sans doute accentuer (doc. 1).

Le rôle politique de l'UE reste faible. Présente dans les organisations internationales (ONU, G20), elle tisse des partenariats stratégiques (**politique européenne de voisinage**, Repère). Elle peine toutefois à parler d'une seule voix. De plus, l'UE n'est pas une puissance militaire malgré les débuts d'une politique étrangère et de sécurité commune.

Face aux enjeux planétaires, l'UE tente de défendre sa vision de la mondialisation : lutte contre les paradis fiscaux, défense de normes juridiques et environnementales, aide au développement (1^{er} donateur mondial). Son action est toutefois freinée par des désaccords internes, comme sur la politique énergétique.

B Faire face aux divisions internes

La mondialisation et les **élargissements** creusent les inégalités à toutes les échelles au sein de l'UE, entre États (5 pays représentent 2/3 du PIB) et entre régions (écart de 1 à 8 entre le PIB/hab. du Luxembourg et du Nord-Ouest de la Bulgarie). À l'échelle urbaine, les inégalités entre quartiers riches et pauvres sont nombreuses (centre aisné et bidonville Canada Real Galiana à Madrid).

Les disparités internes sont sources de divisions internes, et donc facteurs d'affaiblissement sur la scène mondiale (doc. 2). Les crises financières et migratoires des années 2010 nourrissent la tentation du repli national. Ainsi, la Grèce en 2017 et l'Italie en 2019 ont rejoint le programme chinois des nouvelles routes de la soie, malgré l'inquiétude de leurs partenaires européens.

Ces crises illustrent la difficulté à créer des politiques communes protégeant les territoires et les populations des effets néfastes de la mondialisation. L'ouverture aux flux migratoires divise : les États méditerranéens réclament une redéfinition des règles d'accueil des migrants. La lenteur de la construction d'une Europe sociale fait l'objet de critiques (parité, accès à l'emploi).

C Approfondir l'intégration européenne ?

La puissance de l'UE peut être renforcée par des politiques communes. L'UE s'impose d'ailleurs comme leader mondial dans les domaines où la coopération fonctionne : aéronautique, aérospatiale, environnement. Les territoires de l'UE peuvent cependant être mis en concurrence entre eux, comme le Luxembourg, l'Irlande accusés de miser sur une politique fiscale attractive aux dépens de leurs voisins.

Toutefois, le désir d'**approfondissement** est inégal selon les États. Certains tentent de renforcer l'intégration (couple franco-allemand) mais d'autres y sont hostiles (groupe de Visegrád). Une « Europe à la carte » s'affirme. Un noyau d'États (France) adhèrent à toutes les politiques et mènent des coopérations renforcées ; d'autres bénéficient de clauses d'exemption (Danemark exempté d'obligation de coopération judiciaire avec les autres États).

La montée de l'**euroscepticisme** constitue un frein à l'approfondissement. Il a conduit le Royaume-Uni au Brexit. Ce départ est un défi majeur pour l'UE, qui entend prévenir tout risque de contagion.

Tout en cherchant à affirmer sa puissance internationale, l'UE doit faire face aux tensions internes auxquelles elle tente de répondre en renforçant les politiques communes, avec des résultats inégaux.

Vocabulaire

Approfondissement : processus d'unification et d'harmonisation favorisé par le renforcement des institutions européennes et la création de politiques communes.

Élargissement : processus d'extension géographique de l'Union européenne qui est passé de 6 États en 1957 à 27 en 2020.

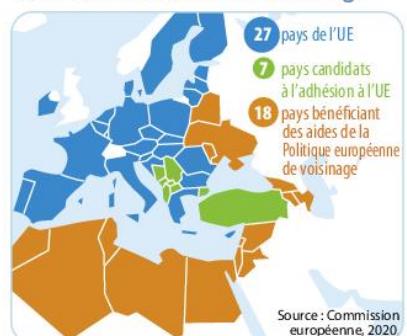
Euroscepticisme : opposition à certains aspects de l'intégration européenne ou à l'Union européenne dans son ensemble.

Groupe de Visegrád : groupe de pays appartenant à l'UE (Hongrie, Pologne, Tchéquie, Slovaquie) défendant des positions communes (restriction de l'immigration, renforcement des souverainetés nationales).

Politique européenne de voisinage : politique de coopération entre l'UE et ses voisins (Europe de l'Est, Maghreb, Proche-Orient). Elle vise à stabiliser les marges de l'UE en assurant la prospérité et la stabilité des frontières.

REPÈRE

L'ouverture de l'UE sur son voisinage





Comment l'UE agit-elle pour faire face à la concurrence internationale ?

A Des politiques pour encourager la compétitivité

L'accessibilité des territoires de l'UE est une nécessité dans le contexte de concurrence des territoires dans la mondialisation. L'UE finance les réseaux européens de transport pour faciliter les échanges internes par route, voie ferrée ou voie navigable. De puissantes infrastructures ouvrent l'UE au reste du monde : Paris, 1^{er} aéroport européen, a accueilli 72 millions de passagers en 2019; Rotterdam reste le 1^{er} port mondial (hors Asie de l'Est).

L'UE finance des politiques économiques pour valoriser les atouts des États-membres. La PAC a permis la puissance agricole de l'Europe en encourageant le productivisme. L'UE a soutenu la reconversion des anciennes régions industrielles comme le Nord de la France, de l'Italie, ou la Ruhr en Allemagne.

Face à la concurrence internationale, l'UE mise aujourd'hui sur la recherche et l'innovation grâce au soutien financier du programme Horizon 2020. Les programmes technologiques communs sont une réussite (Airbus, Agence spatiale européenne). La stratégie numérique européenne vise à renforcer l'accessibilité numérique des territoires européens et encourager l'Intelligence artificielle.

B La mise en réseau des acteurs économiques

L'UE favorise les **partenariats public-privé** (Repère A). Par le cofinancement, des infrastructures coûteuses ont pu être réalisées, à 87 % dans les communications (autoroutes en Grèce ou en Espagne, déploiement numérique en Moselle). Pourtant, le bilan est mitigé (retard de livraison, hausse du coût). L'ouverture aux investisseurs étrangers fait débat (achat du port du Pirée par le chinois Cosco).

Pour faire face à la concurrence internationale, l'UE encourage la mise en réseau des acteurs d'une même branche d'activité, ce qui crée des **agglomérations économiques**. Elles peuvent être industrielles (Airbus, Food Valley aux Pays-Bas) ou tertiaires (assurances à Niort, Inclusilver autour de la silver économie en Suède).

Les agglomérations économiques diffèrent selon leur échelle : continentale (réseau aéronautique ou boursier), régionale (pôles de compétitivité français, danois, espagnols - doc. 1) ou locale (bassin rural industriel comme en Vendée, zone industrielle périurbaine). La coopération économique transfrontalière est aussi encouragée par l'UE (EuraTechnologies à Lille).

C Des résultats inégaux

La **mise en réseau des acteurs économiques est inégalement efficace**. Mis à part quelques secteurs comme l'aéronautique, la robotique ou l'efficacité énergétique, les efforts de R&D sont peu mutualisés. La coopération industrielle n'enraye pas la délocalisation des activités les moins productives hors de l'UE (automobile, textile).

L'absence d'une politique industrielle et fiscale commune crée une concurrence entre territoires européens. Les choix économiques des entreprises entraînent une redistribution des activités (délocalisation d'usines vers la Roumanie ou la Bulgarie ou de sièges sociaux vers l'Irlande et le Luxembourg) et des flux de travailleurs au sein de l'UE (Repère B).

Parfois, les principes de l'intégration européenne peuvent être perçus comme des freins à la compétitivité. Au nom du principe de concurrence, l'UE s'oppose à certaines fusions d'entreprises (doc. 2) ou dénonce les pratiques de soutien des États membres à leurs fleurons industriels.

L'UE soutient ses territoires face à la concurrence mondiale à travers des politiques communes et la mise en réseau des acteurs économiques, même si les résultats sont inégaux.

Vocabulaire

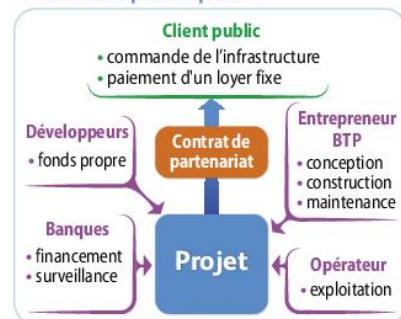
Agglomération économique : réseau territorial d'acteurs économiques (entreprises, centres de recherche) qui travaillent en partenariat dans le cadre d'une production commune.

PPP (partenariat public-privé) : accord permettant la mise en place d'un aménagement public par des entreprises privées qui, en échange de tout ou d'une partie du financement, obtiennent l'usage de cet aménagement durant une période déterminée.

Pôle de compétitivité : regroupement, sur un territoire donné, d'entreprises et de centres de recherche publics ou privés dans le but de développer l'innovation dans un domaine d'activité.

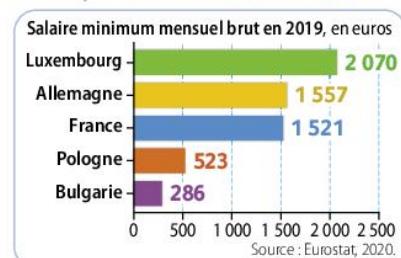
REPÈRE A

Partenariat public-privé



REPÈRE B

Les disparités salariales au sein de l'UE



Comment l'UE lutte-t-elle contre les inégalités entre ses territoires ?

A Une politique ancienne de lutte contre les inégalités

La lutte contre les inégalités repose sur une politique de cohésion économique, sociale et territoriale à laquelle l'UE consacre 1/3 de son budget. Dans un esprit de solidarité, les aides sont d'abord redistribuées aux régions et pays les moins développés (Europe de l'Est et du Sud). Des aides spécifiques sont réservées à certaines régions : territoires d'outre-mer, régions de pays candidats (Balkans).

Cette politique est assurée par des **Fonds structurels** (Repère) : le Fonds de cohésion aide les États les plus pauvres (doc. 3). Le **Feder** agit pour le développement des régions (transports, transition énergétique) en lien avec le Fonds social européen centré sur les ressources humaines (emploi, formation). D'autres fonds, tel le FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural) participent aussi à la lutte contre les inégalités territoriales.

Cette politique repose sur un partenariat entre acteurs. Si la Commission européenne supervise l'ensemble, la gestion des fonds est partagée avec les autorités nationales et locales. En France, où les Régions distribuent les budgets européens, un projet est cofinancé par les fonds européens toutes les 3 minutes.

Vocabulaire

- **Feder (fonds européen de développement régional)** : fonds destinés à corriger les déséquilibres régionaux dans l'Union européenne (projets de développement, reconversion de zones industrielles en déclin).
- **Politique de cohésion** : politique de l'Union européenne qui vise à créer une solidarité financière entre les États membres afin d'améliorer la compétitivité des territoires et de corriger les inégalités régionales.

B Des résultats contrastés

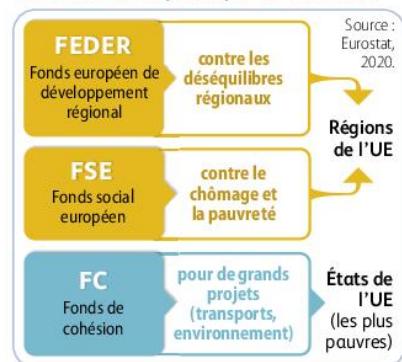
La politique de cohésion a permis une réduction des inégalités internes. Elles sont moindres dans l'UE qu'au sein des autres aires de puissance (Asie de l'Est, Amérique du nord). Les fonds ont permis la reconversion de régions industrielles en crise (Ruhr, Irlande du Nord) et aident les régions périphériques à surmonter leurs handicaps (doc. 1).

Elle favorise aussi les projets de coopération territoriale (programmes Interreg) que cette coopération soit transfrontalière, transnationale (région Danube) ou interrégionale (zone Caraïbes). Entre 2014 et 2020, 60 programmes transfrontaliers ont été financés dans l'UE.

Cette politique fait toutefois débat. Ses effets sont mitigés (dépendance des régions aidées). Dans un contexte de contrainte budgétaire, le coût de cette politique et l'usage des fonds sont discutés (pont entre la Guyane et le Brésil sans utilité). Certains contributeurs (pays scandinaves) refusent de verser plus de 1 % de leur PIB au budget européen et demandent qu'on soutienne davantage la compétitivité (doc. 2).

REPÈRE

Les outils de la politique de cohésion



C Une politique aujourd'hui repensée

La politique de cohésion se recentre sur la croissance économique et la lutte contre le chômage. Ses fonds, devenus plus sélectifs, vont à des projets qui répondent aux objectifs de compétitivité fixés par l'UE (innovation en Estonie et en Allemagne, lutte contre la pauvreté en Grèce et en Roumanie).

Les aides financières sont attribuées sur des critères supplémentaires comme la prise en compte du changement climatique ou l'accueil des migrants. Ainsi, certains États parfois peu sensibles à ces nouveaux enjeux (Hongrie, Pologne) sont incités à les prendre en compte.

Pour lutter contre le chômage et favoriser la compétitivité, l'approche se veut plus territoriale. Chaque région doit identifier ses points forts pour bâtir une stratégie de spécialisation (numérique à Malte, tourisme en Grèce) sur laquelle les fonds se concentrent. Le rôle de la région est donc renforcé.

L'UE fait évoluer sa politique de cohésion pour concilier les exigences de solidarité et de compétitivité mais les défis restent nombreux.